

Prétraitement chimique SECTEUR AÉRO

Programme :

- Substrats en aluminium et titane
- Techniques de dégraissage
- Procédés de décapage
- Conversion chimique
- Anodisation
- Contrôle des bains chimiques
- Gestion des rinçages
- Contrôles non destructifs (CND)
- Gestion des eaux usées
- Échange sur les problèmes rencontrés par les participants
- Discussion des solutions et meilleures pratiques

Groupe cible :

Cette formation s'adresse aux responsables de production et de ligne ainsi qu'aux employés de production. Les responsables des achats et les représentants commerciaux qui souhaitent approfondir leurs connaissances en matière de prétraitement sont également les bienvenus. Nous conseillons aux personnes qui n'ont pas les notions de base de commencer par la formation générale en prétraitement chimique.

Formateur :

Bruno Bertrand



Contenu :

Ce module aborde les techniques essentielles pour préparer et traiter les surfaces en aluminium et en titane, deux matériaux clés dans ce secteur. Vous découvrirez les étapes critiques du dégraissage, du décapage, de la conversion et de l'anodisation, indispensables pour améliorer la performance et la durabilité des composants aéronautiques. Nous discuterons également du contrôle des bains, ainsi que des contrôles non destructifs (CND). Une attention particulière sera portée à la gestion des eaux, afin de garantir la conformité environnementale. La formation se terminera par un échange sur les problèmes rencontrés par les participants et les solutions à y apporter.

Lieu :

BIOPARK - Rue Clément Ader, 10 6041 Charleroi

Date & Durée :

Le 12/09/2024 de 13h00 à 17h00

La formation démarrera à 12h00 par un déjeuner commun avec les participants de la formation précédente, dédiée au secteur pharmaceutique. Ce sera un moment idéal pour le networking.

Inscription Formation prétraitement chimique – Aéro :

Tarif membre VOM et entreprises du Biopark :
190 € pp
Tarif non membre : 380 € pp
(y compris le cours en version imprimée et le déjeuner sandwich)

Subsides par le biais de KMO-portefeuille pour les entreprises dont le siège est en Flandre
Lien: www.kmo-portefeuille.be
N° d'agrément VOM - pilier formation : DV.O105498.
Thema : «duurzaamheid & innovatie »

Veuillez confirmer votre **participation avant le 3 septembre 2024** en utilisant le formulaire ci-dessous ou via le site web www.vom.be.

L'annulation ne peut se faire que par écrit avant le 3 septembre 2024.
Vous pouvez toujours désigner un remplaçant.

Information :

VOM vzw
Kapeldreef 60
B-3001 LEUVEN
+32 (0)16/40.14.20
info@vom.be

Inscription au cours "Prétraitement chimique" – Aéro

A renvoyer au plus tard le **3 septembre 2024** à :
VOM - Kapeldreef 60 - 3001 Leuven
Inscription en ligne possible sur www.vom.be, section agenda

Nom et adresse de l'entreprise :

.....
.....
.....

Participant et fonction :

.....

E-mail:

Téléphone :

Numéro de TVA :

Numéro de commande / référence à indiquer sur la facture:

.....

Le soussigné s'engage à payer les frais de participation annoncés dès réception de la facture (membres VOM et entreprises du Biopark: 190 € p.p. et non-membres : 380 € p.p.) et accepte les conditions d'annulation.

Signature et cachet de la société :